L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 JUILLET 1845.

PUBLIÉ PAR **MAGNE & WEISSE.**

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, à un journal seulement, sont aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agents pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les marchands de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnements se paient à l'avance et d'avance.

Le privilége des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN, Savon, Chandelles, Tiles, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 Juin—1 an Nouvelle Orléans

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 83, rue de Chartres—Nlle. Orléans.
S'occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.

Ils feront des avances libérales sur Marchandises destinées à être vendues. 24 juin—6m

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orleans,
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en gros de Drogues, de Peintures d'Huiles, de Médicaments spécifiques, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
20 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
2 nov—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOS. HARROD, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
ET
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 43, rue de la Commune,
17 juin Nouvelle-Orléans.

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ALLEMANDES ET DU PAYS.
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. F. BERCIER, FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 45 Vieille Levée. Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc. à des prix libéraux. 26 oct

Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS, En Produits de la Havane.
SUCRE. CAFE.
TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.

AGENCE du Sucre raffiné de Boston.—Sucre en pain, en morceaux et en poudre double raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
8 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ECLAIRAGE AU GAZ—19 juin 1845.

TOUTES les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la Compagnie de l'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle-Orléans, et toutes les personnes qui lui doivent, sont notifiées par le présent que tous les biens et effets de la Compagnie sont transférés conformément à l'acte intitulé: "Acte amendant la charte de la Compagnie d'Eclairage au Gaz et de Banque de la Nouvelle-Orléans" approuvé le 6 mars dernier, et que la liquidation des affaires de la Compagnie sera opérée au bureau de cette Compagnie, rue de la Commune.
11 juin—30 JAMES ROBB, Président.

BUREAU D'AGENCE GENERALE.

LE soussigné a établi dans la ville de St. Landry, Opelousas, un bureau d'agence pour le collection des billets, traites, &c. tels soit aux Opelousas ou aux Attakapas. Il se chargera également de ventes d'esclaves qui lui seront envoyés de la ville ou d'autres lieux; ainsi que d'achats de cuirs, laines, et autres produits.

On pourra obtenir tous les renseignements désirables, en s'adressant aux soussignés, nommés ci-dessous. Les ordres pourront être laissés à J. F. Bercier & Co., 44 Vieille Levée.
L. BERCIER, Père.

Références:
J. Albert, F. Pascal.
A. A. Peychaud. F. Tio. 29 mai—60

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. TRON, prévient le public qu'il a transporté son bureau de prêt sur dépôt et d'achat d'or et d'argent de la rue St Louis, No. 77, et est présentement rue Bourbon, entre St Louis et Conti, No. 102, et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur toutes sortes de marchandises et de consignations, et principalement des achats d'or et d'argent, dont il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants ni des esclaves. 7 juin—1an

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau rue du Camp, No. 45.
Directeurs:
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. Lebeau,
F. P. Ducongé, Edw. Skiff,
A. Gordon, R. W. Montgomery.
J. C. Harrison, W. C. Sauber.
CHS. BRIGGS, Secrétaire.

On assure toute espèce de propriétés contre les risques du feu, au taux le plus raisonnable, et en cas de pertes, les règlemens sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.
Nlle Orléans, 7 juin 1845.

AUNE assemblée des Actionnaires de cette compagnie tenue ce jour, conformément à la résolution des directeurs, du 6 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Résolu, Que l'expérience ayant démontré que les Compagnies d'Assurances, organisées et conduites sur le principe d'actions réunies, ou deux d'actions et de mutualités combinées, ne peuvent espérer de faire une concurrence avantageuse avec celles des institutions qui sont conduites entièrement sur le principe d'Assurances Mutuelles, il est en conséquence jugé expédient de liquider les affaires de la Compagnie d'Assurances sur la Marine de l'Ouest et le Feu.

Résolu, Que les Directeurs de la Compagnie devront faire réassurer les risques non-expirés le premier jour de juillet prochain, et après cette époque aussitôt que les comptes de la Compagnie seront réglés, mais dans tous les cas pas plus tard que le premier lundi de septembre prochain. Une assemblée des Actionnaires sera convoquée à l'effet de décider quelle sera la meilleure méthode et la plus économique qu'il faudra adopter pour liquider les affaires de la Compagnie.
P. N. WOOD, Chairman.
11 jn DAVID HADDEN, Secrétaire.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

AVIS est par le présent donné aux contribuables de la paroisse de Jefferson, par le soussigné, assesseur de l'Etat pour la dite paroisse, qu'à partir de ce jour 24 juin 1845 jusqu'au 8 juillet prochain, il sera à la Cour de Paroisse, depuis dix heures A. M. jusqu'à trois heures P. M., pour y recevoir les réclamations qui pourraient être faites contre le tableau des taxes d'Etat et de Paroisse, pour l'année 1845.
Paroisse Jefferson, le 24 juin 1845.
24 juin—6m15 R. BEAUVAIS, assesseur.

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No. 143, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $4 par mois.
Toutes les danses de caractère sont payables à part.
M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile.
Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme. Granet, rue Bourbon, No. 20.
Miles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph,
Mme. Baquié, do Royale et Toulouse.
Mme. Zoller, rue du Champ, No. 247.
Au No. 133, rue Julie.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse.

AVIS—COURVOISIER & Co. confiseurs à l'encoignure Royale et Orléans, previennent le public que dimanche prochain 4 mai, ils feront l'ouverture de leur pavillon, place St Antoine. Les dispositions prises par l'autorité à l'égard de cette place les ont mis à même de pouvoir offrir au public des avantages qui seront vivement appréciés. Aussi espèrent-ils encore par les soins qu'ils apporteront à la confection des glaces et sorbets, s'assurer le même patronage qui leur a été si généreusement accordé depuis plusieurs années. 2 mai

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, No. 193.

LES soussignés, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Caledonia et Francis Depau, du Havre, les articles ci-après, qui, joints au bel assortiment qu'ils avaient déjà d'importation par navires Windsor Castle et South Carolina, forment le complément de leurs marchandises de printemps et d'été.

GILETS confectionnés à Paris dans les meilleurs ateliers, coupes et façons très variées, savoir: double shall, double revers, simple shall, collet droit, forme chevalière, en valencias, cachemire d'été, poil de chèvre, basin blanc, uni, à raies satinées, et de diverses nuances.

CRAVATES, en batiste, par 8i, 4i, d'Ecosse, coutil batiste, nouvel article, jaconat à carreaux, à raies et autres dessins des plus à la mode, écharpes et cravates en foulard.

GANTS, en fil de Prusse, fil d'Ecosse, fil anglais, blanc, [illegible] ... [illegible] toile de Flandre et de Silésie, [illegible] ... article [illegible]
[illegible] ... ils recevront un nouvel [illegible] ... Pinaud.
[illegible] ... VIOLLE & LACROIX.

Nouvelle-Orléans:
MARDI MATIN, 8 JUILLET 1845.

Le socialisme moderne n'est pas heureux dans ses essais de réorganisation. On n'a pas encore oublié, bien qu'elle date de plus de dix ans, la chute éclatante des St. Simoniens, fougueux hérétiques, les plus nombreux, et disons aussi les plus distingués des Réformateurs de ce siècle par la cohorte d'hommes de talent qu'ils avaient su réunir. On se rappelle le départ pour l'Egypte de la plupart d'entre eux: les uns habiles ingénieurs y sont restés poursuivant la réalisation d'une œuvre que l'antiquité avait accomplie: le canal de la Méditerranée à la mer Rouge. D'autres en sont revenus, celui-ci rapportant un livre sur l'Orient; celui là, de belles inspirations musicales qui émeuvent à l'heure qu'il est le dilettantisme Européen. Quelques-uns de ceux qui étaient restés, avaient cependant fait aussi leur chemin; et c'est assurément quelque chose qu'une secte qui voit, au milieu du naufrage de ses théories, surnager des noms comme ceux des Enfantin, des Buchez, des Michel Chevalier, des Félicien David.

Le Fourriérisme n'en a point de pareils à citer: il a toujours vécu dans une région moyenne où il s'est soutenu tant bien que mal jusqu'à ce jour, en attendant qu'il rentre dans l'oubli. En Europe il prêche ses doctrines à l'aide d'un journal politique qui ne fait pas grande fortune; ici, en Amérique, il a aussi une certaine place dans un des journaux de N. York; mais il a voulu aller plus loin; il a tenté des expériences; il a tenté la réalisation de la Phalange, et, chose triste à dire! il a échoué. La pratique est venu donner un démenti aux belles théories phalanstériennes.

Il y a un an environ, une "Phalange", composée de trente familles, vint s'établir sur une ferme magnifique à quelque distance de Wheeling, dans l'Ohio; mais elle n'a point fait de brillantes affaires, à ce qu'il paraît; les dettes sont venues, et l'Association, reconnaissant l'impossibilité de les payer, s'est dissoute, laissant à ses membres la faculté de rentrer dans la vie ordinaire.

Cinq ou six autres Phalanges qui s'étaient établies dans la partie occidentale de l'Etat de New York, n'ont pas été plus heureuses. Une seule d'entre elles subsiste encore, et elle ne parait pas destinée à une bien longue existence. Une dernière dans l'Ohio, "la Phalange" du comté de Trumbull, s'efforce de joindre l'industrie à l'agriculture afin de pouvoir faire face aux besoins de l'Association. Malgré son énergie, elle succombera sans doute également.

"La véritable cause de cet échec, dit un journal, existe dans le système lui-même, et non dans les membres des Associations qui sont pour la plupart actifs et industrieux. Les sociétés d'après le système de Fourrier, réclament un fort capital pour l'organisation première des moyens de travail; et comme les capitalistes sont peu disposés à travailler de leurs mains, ceux qui travaillent et qui rendent le capital productif, sont nécessairement sous leur subordination. Il est impossible à des hommes qui n'ont que peu de ressources, de faire réussir ces associations qui réclament des fonds considérables, condamnés à rester improductifs pendant plusieurs années."

L'Owenisme n'a pas eu, on le sait, meilleure chance que le Fourriérisme. La seule colonie qu'il ait fondé, bien qu'elle fut sous la direction d'Owen lui-même *New Harmony*, "a passé comme la fleur des champs." Bientôt, sans doute, il ne restera plus trace de ces savantes organisations qui devaient changer la face du monde. Pauvres réformateurs!

LE GARDE-COTE GEO. M. BIBB.

Nous apprenons du capitaine de l'Express-Mail, arrivé hier-soir, que le garde-côte à vapeur Geo. M. Bibb, qui avait sombré, en partie, au-dessous de Mariotta, en se rendant de Pitsburg à la Nouvelle Orléans, a été relevé et est arrivé à Cincinnati le 30 du mois dernier, où il doit être réparé. On pense que ce bateau sera ici vers la fin de la semaine.

TEXAS.

Les arrivages du Texas se succèdent avec rapidité. Hier encore le paquebot à vapeur McKim nous a apporté des journaux du 2 courant de Galveston. Ils ajoutent quelques détails aux nouvelles reçues précédemment.

Les feuilles annexionistes s'occupent toujours des machinations essayées par le Mexique et l'Angleterre pour faire échouer l'annexion. Le Houston Telegraph s'élève vivement contre le projet d'arrangement mis en avant par A. Smith de concert avec le gouvernement mexicain. Il prétend que le projet de l'ex-secrétaire d'Etat est plus honteux qu'il ne l'était imaginé d'abord; que la main qui l'a signé, aurait dû se dessécher avant de commettre cet acte d'infamie, etc.

Le bill qui rétablit le commodore Moore dans ses fonctions, a reçu le veto du Président, qui l'a renvoyé au Congrès avec ses objections. Avant l'ajournement, les deux Chambres du Congrès ont eu le temps d'adopter des résolutions relativement à cet officier. Celles du Sénat déclarent que la décision de la cour martiale devant laquelle a comparu le commodore, est définitive et concluante; celles de la chambre, que cette décision lui donne le droit de reprendre ses fonctions de commandant de la marine.

On est sur les traces des indiens qui ont tué le jeune Hornsby. Les amis de ce dernier se sont réunis en armes et se sont dirigés sur le camp des Commanches où se trouvent les coupables. Si on ne les livre pas, ils attaqueront les Commanches eux-mêmes.

On a découvert à la source du Colorado des mines qu'on dit fort importantes; quinze ou vingt personnes se sont rendues sur les lieux pour les examiner.

Les journaux texiens publient la correspondance échangée entre M. Donelson et le cabinet texien relativement à l'annexion. Dans une des lettres du chargé d'affaires de l'Union, on remarque un passage dans lequel il promet au Texas en cas d'attaque, l'assistance effective des Etats-Unis: "Le soussigné est autorisé à déclarer qu'une force de trois mille hommes, placée sur les frontières du Texas, sera prête à agir sur le champ, si les circonstances l'exigent, de manière à repousser une invasion."

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle—Hier le grand jury a trouvé lieu à suivre contre Charles P. Switzer et Charles N. Pond, accusés d'avoir assassiné Robert J. Creswell.

La Cour a passé sentence sur les suivans:

Simon Brown et Isaac Ward h. c. l., pour demeurer dans l'Etat contrairement aux lois—Une année de pénitentiaire.

Louis, h. c. l., convaincu de vol—Condamné à un an de pénitentiaire.

Antonio Fernandez, convaincu d'assaut et batterie, une semaine d'emprisonnement.

John Davis, convaincu d'assaut et batterie, condamné à deux heures de prison.

Cour du Recorder Baldwin—John Ryan et John Finn, arrêtés sous l'accusation d'avoir maltraité un Watchman, rue Girod, ont été examinés hier et envoyés en Cour Criminelle.

Mm. Donnelly, accusé d'avoir volé la malle de de Chs. Riddel à bord du steamer Alex. Scott, a été envoyé pour six mois à la maison de travail.

John Liton et John Henzie, sont envoyés pour 30 jours à la maison de travail comme vagabonds.

Thomas Gibbons, dit Brown; Abraham Hyman; Luke, esclave de M. Buisson; et Rosalie esclave de M. Campas; accusés d'avoir commis le vol fait au préjudice de Mlle Potince, rue Bienville, dans la nuit du 26 juin, ont été envoyés par le recorder Génois, savoir: les deux premiers devant la Cour Criminelle et les deux derniers devant le juge Pedesclaux.

Nous sommes informé qu'un grand nombre de propriétaires de la Terre-aux-Bœufs, se sont adressés à M. A. Grailhe, avocat, pour obtenir son avis sur les questions de savoir: Si la Compagnie du chemin de fer du Golfe du Mexique, n'a point commis une usurpation coupable de la voie publique dans cette localité, en construisant la voie ferrée, telle qu'elle est commencée et tracée: si dans plusieurs prises de possession de terres, cette Compagnie n'a point porté de graves atteintes au droit sacré de la propriété privée: et si dans l'emploi de la force armée que l'on a un peu hâtivement dirigée sur cette localité, on aurait fait autre chose que de placer inconsidérément, une portion des forces publiques de l'Etat à la disposition et pour l'appui d'une usurpation flagrante, et de prétentions exorbitantes. XX.

RHODE-ISLAND—T. W. Dorr est libéré. Le 26 juin le Sénat de Rhode Island adopta un bill d'amnistie pour tous délits politiques et ordonna la libération de Dorr avec la réserve cependant qu'il n'aurait le droit d'exercer tous ses privilèges de citoyenneté qu'après avoir juré obéissance à la nouvelle constitution. Le même jour la Chambre donna son assentiment.

"Maintenant, dit le Journal of Commerce de New York, maintenant que Dorr est hors de prison, il est probable qu'une fois le premier moment d'exaltation passé, on ne pensera plus ni à l'homme ni à ses principes."

Le Journal du Commerce a raison. Ce n'est qu'un acte d'humanité plus ou moins politique, plus ou moins bien entendu; mais les principes conservateurs ne sont point en question.

FLORIDE—Le 1er de ce mois la Législature de la Floride a élu deux sénateurs des Etats-Unis, MM. David Levy et James D. Westcott, tous les deux locofocos.

Incendie à la Mobile.—Samedi dans la nuit, le feu s'est déclaré dans un batiment non occupé au coin des rues Conception et St Antoine, à la Mobile. La maison a été consumée; et l'on est même fort heureux que l'ilet tout entier n'ait pas été brûlé, vu la violence du vent.

—Pendant un orage le feu du ciel est tombé samedi dernier sur une maison rue Hamilton à la Mobile, et causa beaucoup de dommage sans blesser personne.

Coton au Texas.—On a reçu l'an dernier à Houston quatorze mille balles. On croit que cette année le chiffre s'élèvera à vingt-cinq mille balles. Il y a cinq ans on en recevait à peine 1000 balles.

MARYLAND—T. W. Ligon a été choisi par les locofocos du 3e. district pour leur candidat comme représentant au Congrès, et Wm. T. Giles pour le qua-[illegible]

Il y a quelque temps on doit se le rappeler, la frégate anglaise à vapeur Gorgon ayant échoué sur la plage de Montevideo, le commandant de la frégate des E. U. Congress, donna toute l'assistance en son pouvoir pour remettre le Gorgon à flot. Maintenant le commandant des forces de S. M. B. dans la station des mers de l'Amérique du Sud, commodore Purvis, fait ses remerciemens, au nom du gouverneur anglais, au commandant de la station des Etats-Unis au Brésil, commodore Turner, pour les bons services rendus à la marine anglaise sur la marine des Etats-Unis. Cette correspondance est insérée tout au long dans le National Intelligencer.

Général Arista.—S'il faut en croire les journaux texiens, le général Arista est sur le point de se prononcer pour la Constitution de 1824; mais ils ajoutent que ses mouvemens sont observés de très près par les agens du gouvernement et qu'on a même essayé de l'empoisonner. Nous donnons ce bruit pour ce qu'il vaut.

GENERAL JACKSON—On lit dans le New-York Evening Gazette:

"Nous donnons l'anecdote suivante, non parce qu'elle est de circonstance, mais parce qu'elle caractérise l'homme auquel on fait allusion.

"La conversation s'étant établie entre deux messieurs âgés, dans l'omnibus, l'un d'eux dit:

—Ainsi le vieux général est mort?

—Oui, répond l'autre. C'était vraiment un grand homme.

—Sans doute; mais pensez-vous qu'il soit allé au ciel?

—C'est plus que je n'en sais—; mais je ne doute pas que s'il a eu envie d'y aller, l'enfer tout entier n'aura pu l'en empêcher.

Un rire universel et homérique accueillit cette réponse.

SUICIDE.—Un avocat distingué de Lebanon, Pensylvanie, M. Eco W. Kline, s'est brûlé la cervelle. Par suite de la mort de sa fille unique, il avait le cerveau dérangé.

Nos lecteurs doivent se rappeler qu'une demoiselle Oaks fut tuée il y a quelques mois, par inadvertance par un nommé Brown, âgé de 18 ans. En tirant le coup de fusil qui tua la malheureuse jeune fille, il n'avait que l'intention de lui faire peur.

Le jury de Wakestown, N. Y., devant lequel il a été jugé, a rendu un verdict d'homicide, et la cour l'a condamné à quatre ans de prison.

Un Millerite désabusé.—Un manufacturier de Boston qui se trouvait naguère à la tête d'un établissement fort considérable, donna en plein dans le millérisme, et, persuadé que la fin du monde approchait réellement, passa sa fabrique et tout son avoir à son fils, ne se réservant que mille piastres pour subvenir à ses dépenses pendant le peu de temps que le monde avait encore à durer.

Voyant que l'époque fixée passait sans accident, il pensa que le calcul avait été mal fait et qu'en attendant quelques mois encore, le bouleversement prédit par Miller ne pourrait manquer d'arriver. Il attendit donc—mais on se lasse de tout—Aussi notre Milleriste, voyant que le monde allait toujours comme par le passé sans présenter aucun symptôme de dissolution, commença à douter de la doctrine et trouva bientôt qu'il avait fait une sottise de se dessaisir de sa propriété. En conséquence il pria son fils de la lui rendre—mais celui-ci pensant avoir meilleure tête que son père, refusa de la lui rétrocéder.

Le milleriste désabusé s'adressa alors aux tribunaux pour faire annuler une donation faite, suivant lui, dans un moment d'aliénation mentale.

L'affaire promet d'être fort intéressante. M. Webster et M. Choate la plaideront.

Un correspondant du Charleston *Mercury* lui écrit de New York, que deux lettrés Chinois se sont échappés du Céleste Empire pour visiter les nations barbares et particulièrement l'Amérique du Nord—il ajoute que ces Chinois font une très singulière figure dans les salons de New York, et que leur chant est fort peu récréatif.

Un correspondant du New-York Express lui écrit de Stockholm que la fameuse *romancière* suédoise, Frederika Bremer, viendra passer l'été prochain aux Etats-Unis.

BRESIL—Par le brick Sélina, capitaine Jackson, arrivé à Baltimore le 28 du mois dernier, nous avons reçu des nouvelles de Rio Janeiro jusqu'au 17 mai.

Le marché était un peu plus favorable à la farine qui était cotée à $10 monnaie (currency) du pays à $4 60 espagnols. Existences n'excédant pas 11,000 barils.

Les provisions étaient tenues à Buenos Ayres. Les cuirs secs soutenus à bord 10 1/2 par livre. La laine et les autres objets d'exportation sont également en faveur.

M. Ourley, le nouveau ministre anglais à Buenos Ayres, s'est acheminé vers Montevideo le 27 du mois dernier avec deux frégates à vapeur. Le ministre français était aussi parti depuis peu de jours à bord d'une frégate. On espérait que la guerre serait bientôt terminée.

FEUILLETON.

LA PLUS ROMANESQUE AVENTURE DE MA VIE.

CHAPITRE V.
LES CONFIDENCES.

J'avais si bien imité un signal convenu, que l'on m'ouvrit sans précaution, avec la certitude de voir paraître la personne qu'on attendait; mais, avant qu'on se fût aperçu que ce n'était pas elle, je m'élançai, poussant de toutes mes forces la porte qu'on avait entrebaillée et qui se referma violemment, lorsque j'eus fait invasion dans la pièce exigue et sombre où je me trouvai aux prises avec un robuste adversaire, déterminé à me jeter dehors, et en tout cas à m'empêcher de m'introduire auprès de l'enfant. J'avais reconnu mon homme de la veille, et lui ne me reconnaissait pas, et qui faillit m'étouffer dans ses bras nerveux en me demandant compte de la violation de son domicile.

—Sortez! me disait-il avec une fureur concentrée. Que voulez-vous? Si vous êtes un espion vous ne sortirez pas vivant d'ici!

—Hé! ne serrez pas si fort, répondis-je me sentant défaillir; lâchez-moi, ou j'appelle au secours et vous fais arrêter.

—Arrêter, misérable! toi! s'écria-t-il en ne s'imposant plus de réserve ni de ménagemens. On ne m'arrêtera jamais.

—Mon Dieu! je ne tiens pas à ce qu'on vous arrête, répondis-je appréhendant quelque coup désespéré de sa part.

—Alors, va-t-en et dérobe-toi à ma vengeance!... Mais non, tu iras me dénoncer!.... Si tu bouges, tu es mort!

—Vous me récompensez bien de ce que j'ai fait pour vous hier soir! J'aurais dû vous laisser arrêter....

—Quoi! c'est vous, monsieur! interrompit-il à voix basse, avec une vive émotion que je remarquai au tremblement de sa main.

—Ah! vous me reconnaissez enfin? Je n'ai pas l'intention de vous faire du mal, Dieu m'en garde! quoique vous m'ayez un peu rudement accueilli; mais je viens vous redemander l'enfant que vous avez ravi à sa mère.

—Au nom du ciel, monsieur, laissez-moi cet enfant, ne m'ôtez pas le seul bonheur qui me reste au monde!

L'enfant ne criait plus: le bruit d'une lutte et d'une altercation qu'il entendait sans en voir les acteurs, l'avait glacé d'effroi. L'obscurité qui régnait dans l'antichambre où j'étais retenu par mon vigoureux antagoniste ne me permettait pas de suivre sur son visage les impressions que notre entretien faisait naître dans son âme; je crus remarquer toutefois qu'il versait des larmes et qu'il était en proie à un grand combat intérieur. Il me laissait respirer, mais il veillait sur tous mes mouvemens.

—Vous m'avez rendu un service que je n'oublierai pas tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, me dit-il après un intervalle de silence; je n'ai pas d'autre moyen de vous prouver ma reconnaissance; je suis pauvre....

—Fussiez-vous riche, monsieur, votre argent ne servirait pas à me faire complice d'un vol, le plus lâche et le plus criminel de tous, le vol d'un enfant!.... Vous ne répondez pas? Cet enfant, pourquoi l'avez-vous volé?

—Parce qu'il est à moi, répliqua-t-il d'un ton ferme et noble à la fois.

—A vous! répétai-je avec surprise, n'osant soulever quelque mystère de famille que M. de Saint-Allèze m'avait caché ou devait ignorer. Je vous conjure de me remettre cet enfant que réclame sa malheureuse mère.

—Avez-vous plus de pitié, monsieur, pour la mère, que pour le père?

—Le père est mort, dis-je sévèrement, afin de montrer que je ne serais pas dupe d'un conte fait à plaisir.

—Les victimes du despotisme impérial sont déjà mortes pour le monde, lorsqu'elles ont gémi deux ans au fond d'un cachot? dit-il avec amertume. Il ne m'est pas même permis aujourd'hui de vivre pour ma femme et pour mon enfant!

—Ne cherchez pas à m'abuser, monsieur; je suis instruit de tout par M. de Saint-Allèze; je sais que son gendre a péri....

—Son gendre, c'est moi! s'écria-t-il avec hauteur. Je comprends que le comte de Saint-Allèze et son fils me fassent passer pour mort et se débarrassent ainsi d'un souvenir qui leur pèse; mais Adèle, mais ma femme!....

—Est-il possible que vous soyez ce Louis Belin compromis dans un complot de lèse-majesté et condamné à mort?

—Condamné, mais non exécuté. Vous me paraissez être un homme de cœur, monsieur, et je tiens à me justifier devant vous.

Louis Belin me fit alors entrer dans la chambre où l'enfant demi-nu, assis sur son séant, au milieu de jouets de toute espèce qui encombraient le lit, attendait avec anxiété la fin d'un colloque qu'il entendait sans le comprendre; l'apparition d'un nouveau visage acheva de le terrifier et il resta immobile les yeux fixés sur moi, pendant que son père me faisait asseoir à l'angle le plus éloigné de cette chambre nue et délabrée. Nous nous observâmes l'un l'autre pendant quelques instans et nous fûmes également satisfaits de ce premier examen qui nous confirmait dans nos bons sentimens réciproques.

Louis Belin portait sur ses traits la noblesse et la fierté de son caractère: la barbe noire et touffue qui couvrait le bas de son visage pâle, ne lui donnait aucune dureté et ajoutait seulement à sa tristesse habituelle.

—Je crois devoir d'abord en peu de mots expliquer ma conduite, me dit-il: je parlerai bas, pour que cet enfant n'entende point.... Le comte de Saint-Allèze par sa faiblesse, son fils par sa méchanceté, sont les auteurs de mes infortunes. Ils vous ont, assuré de qu'ils ont voulu; je n'étais pas là pour les démentir. La vérité est qu'ils m'ont indignement abandonné, sacrifié; le baron de Saint-Allèze surtout, qui m'a

toujours haï.... Le cher enfant! interrompit-il en le regardant avec amour, je l'ai vu hier pour la première fois!

—Je suis encore tellement étonné, monsieur.... Vous, que l'on croit, que l'on dit mort, vous êtes vivant! Vous le père de cet enfant, vous avez recours à un rapt odieux que rien n'excuse! Si la mère eût succombé à son désespoir?...

—Vous m'épouvantez, vous me faites apprécier toute la gravité d'une action.... que mon malheur seul excuse. Je ne comprends que trop ce que la pauvre mère a dû souffrir!...J'oubliais alors tous ses torts, j'oublie qu'elle aussi m'a sacrifié.

—Quelle erreur est la vôtre! Tant qu'a duré votre procès, elle n'a pas quitté Savone, elle a épuisé toutes les tentatives pour vous voir, pour vous défendre; et lorsque, enfin, accablée de fatigue et de douleur, elle s'est mise au lit....

—Adèle ne m'a pas trahi comme les autres! s'écrie-t-il avec attendrissement. Et moi qui lui enlève notre fils!

—Quand elle est sortie de son lit, après avoir mis au monde ce fils que vous lui enlevez, elle apprit qu'il n'avait plus de père!

—Mensonge, abominable mensonge! c'est le baron de Saint-Allèze qui l'a imaginé, le malheureux! Je fus, il est vrai, impliqué dans un procès de conspiration et de lèse-majesté; j'étais innocent; je n'avais rien à me reprocher, si ce n'est de posséder le secret terrible qu'un ami avait déposé dans mon sein. Une association secrète de républicains italiens, nobles cœurs, mais têtes folles et imprudentes, s'étaient formée pour secouer le joug qui pèse sur l'Italie: un d'eux, choisi par le sort, avait juré d'assassiner l'empereur à son passage à Milan. Ce régicide était mon meilleur ami! Dieu sait tout ce que je fis pour le détourner de ce crime auquel il se regardait comme consacré. Je voulais sauver l'empereur et ne pas perdre mon ami. Ce fut à moi que l'empereur dut la vie...... Mais je ne pouvais prouver mon innocence sans compromettre, sans égorger vingt personnes confidentes et complices de l'assassinat que j'avais fait échouer. Je me renfermai donc dans un silence impénétrable, et je fus condamné à mort par une commission martiale. On comptait sur des aveux; je refusai d'en faire, tout en protestant que j'étais étranger au complot et que ma conscience ne me reprochait rien. Il fallait que les charges qui s'élevaient contre moi fussent bien faibles, puisque je ne partageai pas le sort de mes co-accusés, la plupart italiens, qu'on fusilla dans la prison. Moi, je restai prisonnier d'Etat, sous le poids d'une condamnation qui me retranchait de la société...

—Et votre ami, qui vous avait entraîné dans cet abîme, n'eût-il pas la générosité de venir se livrer lui-même?

—Il s'était embarqué sur un vaisseau qui fit naufrage à la côte d'Afrique: il fut emmené dans l'intérieur des terres par des Arabes dans les mains desquels il était tombé, et il resta captif pendant quinze mois, sans aucune nouvelle de France ni d'Italie. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, il rentra en France sous un faux nom et aussitôt il s'occupa de ma délivrance: à force d'argent, il me fit évader de la forteresse d'Ancône où j'avais été transféré; je le rejoignis à Paris: j'avais voulu le revoir, l'embrasser encore, avant de passer en Angleterre.... J'arrivai à temps pour recevoir son dernier soupir: le chagrin avait rendu incurable une maladie organique causée par les privations et les tortures de sa captivité à Tanger.... Il y a trois jours, dans cette chambre, ce lit....

—Votre dévoûment à l'amitié méritait une autre récompense...Mais, aujourd'hui, ajoutai-je préoccupé de la situation dangereuse où se trouvait ce noble jeune homme, vous pouvez disposer du secret de votre ami...

—Hélas! répondit-il avec un sourire amer, ce secret n'intéresse personne maintenant: il n'y a plus de têtes à faire tomber!

—N'ayez pas en moi confiance à demi; aidez-moi à vous servir d'une manière efficace.... Vous courrez risque d'être arrêté à chaque instant, surtout depuis que la police s'est mise sur les traces du ravisseur de cet enfant...

—Etes vous venu pour m'espionner et pour me trahir? me demanda Louis Belin avec un retour de défiance.

—Je suis venu, à vous parler franchement, pour retrouver l'enfant et le rendre à sa mère. Je ne ferai que compléter ma mission, si vous voulez, en vous rendant aussi à votre malheureuse femme.

—Jamais je ne la reverrai! s'écria-t-il violemment agité: elle m'a renié, elle m'a abandonné, elle m'a oublié!....

—Je n'aurai pas de peine à vous prouver le contraire; mais commençons par le plus pressé: il n'y a pas une minute à perdre; l'enlèvement de cet enfant suscitera des recherches actives de la part de la police.... On a déjà peut-être votre signalement, on sait peut-être votre demeure.... Ce cocher de cabriolet, qui vous a conduit hier sur à l'entrée de cette rue, ne manquera pas de vous faire découvrir.... Vous serez mis en prison, et une fois votre identité reconnue....

—Dans une heure sans doute je serai loin de Paris.... avec cet enfant.... J'attends un passeport et une voiture....

—Avec cet enfant! repris-je d'un air de reproche; ah! monsieur, permettez-vous encore dans ce projet indigne de vous, indigne d'un honnête homme!.... Mais avant une heure, mais déjà peut-être cette maison est cernée....

On frappa, comme j'avais fait pour être introduit, trois légers coups à la porte et deux à la vitre; Louis Belin tressaillit, porta la main au pommeau du stylet que je vis sortir de son habit boutonné jusqu'au menton, et se consulta en me lançant un regard scrutateur qui le rassura de ma part. Il se leva doucement, me fit signe de ne pas bouger, alla embrasser l'enfant dompté par la peur, et passa dans l'antichambre où il s'entretint tout bas avec la personne que je ne pus connaître, en donnant le signal convenu. Cette personne se retira sans que je l'eusse vue, et Louis Belin rentra dans la chambre, le visage bouleversé; il jeta sur la table un gros sac plein d'or qu'on venait de lui apporter.

—Je ne puis partir, je n'ai pas de passeport! s'écria-t-il avec découragement; il paraît qu'on a découvert quelque conspiration; car tous les jours on en invente une, pour tenir l'empereur en haleine. Impossible d'avoir un passeport!

—Plus vous resterez ici, moins vous aurez de chances de salut.

—Eh! où voulez-vous que j'aille? réplique-t-il avec impatience, marchant à grands pas dans la chambre et s'arrêtant par intervalles devant l'enfant, qui alors baissait les yeux et n'osait plus les relever. Avec cet enfant....

—Vous n'avez guère l'embarras de choix. Par exemple, vous pouvez venir chez moi... au Marais.

Chez vous!... avec mon enfant!... Etes-vous franc-maçon? ajouta-t-il avec un signe maçonnique.

—Je suis votre ancien, répondis-je en ne négligeant pas le signe d'intelligence qui devait confirmer mes dires. Loge des Neuf-Sœurs.

—Loge des gens de lettres et des artistes; c'est la mienne... Je me fie à vous, dit-il en me tendant la main; j'irai où vous voudrez.

—Répondez-moi avec la même franchise à ces dernières questions. La loge des Neuf-Sœurs, que présidait le bon Nougaret, ne s'est jamais mêlée de politique? N'êtes-vous pas en relation avec des conspirateurs?

—Non, sur l'honneur. Il y a quatre ans, lors de mon arrivée en Italie, je fus affilié à quelques sociétés secrètes; mon ami.. Bidaneschi, puisque je n'ai plus rien à vous cacher, m'avait attiré dans le complot dont il était l'âme; mais je m'éloignai des conspirateurs à l'époque de mon mariage, et depuis, je suis resté absolument étranger à leurs projets.

—Tant mieux! car si vous étiez le moins du monde engagé et compromis dans les conspirations et dans les sociétés secrètes, je ne vous ferais aucun bien et je me ferais beaucoup de mal... Vous avez des papiers de... votre ami?

—Des papiers? répliqua-t-il troublé à cette question imprévue; qui vous l'a dit? Ces papiers.. Je n'en ai pas.

—Vous en avez, je le devine. Si ces papiers impliquent gravement des personnes encore vivantes, il faut les brûler.

—J'ai brûlé tout ce qui contenait des noms propres, des renseignemens dangereux pour quelqu'un; je n'ai conservé que ceux exclusivement personnels à Bidaneschi, l'histoire de sa vie, ses pensées, ses désirs, ses espérances de républicain...

—C'est cela qu'il me faut.... Confiez-les-moi, ou plutôt donnez-les-moi.... J'ai mon plan, et, je vous jure, j'aurai autant de soin de votre honneur que vous-même.... Ces papiers, trouvés dans vos mains, vous perdraient sans ressources; dans les miennes, ils vous sauveront.

Dix minutes après cet entretien, Louis Bélin, moi et l'enfant, nous étions dans un fiacre qui nous conduisait à mon domicile.

Après avoir installé chez moi Louis Belin et son enfant, je remontai seul dans le fiacre qui nous avait amenés tous trois, et je me fis conduire au ministère de la police, occupé alors par Fouché, duc d'Otrante, qui s'y était perpétué presque continuellement depuis le Directoire. Pendant le trajet, j'eus le temps d'examiner les papiers dont j'allais faire usage, et de me convaincre qu'ils ne renfermaient rien de dangereux pour mes desseins. C'était seulement le monologue expansif d'un républicain qui avait consumé sa vie à rêver la liberté de l'Italie et la mort de l'empereur. Les opinions et les sentimens étaient chaleureusement exprimés dans cette espèce de confession générale, et la langue italienne, sonore et pompeuse, éloquente, y ajoutait un intérêt littéraire, auquel je ne pouvais manquer d'être surtout sensible; mais les détails matériels et les faits se trouvaient entourés de réticences et à demi laissés dans le vague: une belle phrase sonore et poétique remplaçait souvent un nom, une date, une circonstance nécessaires pour comprendre, pour compléter des révélations précieuses. Bidaneschi n'avait voulu mettre en scène que lui-même, et on eût été bien en peine de découvrir ses complices derrière de vagues et nébuleuses généralités. Il avait pourtant nommé les morts, et mes yeux se mouillèrent en lisant les noms d'Arena, de Ceracchi, de Fabre-Lebrun et d'autres qui s'étaient dévoués comme lui pour la cause perdue de la république.

BIBLIOPHILE JACOB.

[*La suite à demain.*]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Lapland, Simpson, Liverpool J A Merritt
Goel. Glenner, Jones, Savannah, Kearney & Co

ARRIVES.
Navire à vapeur McKim, Phillips, Galveston.
Steamer Express Mail, Hawk, de Cincinnati.
Steamer Monmouth, Baker, Mobile.
Steamer Uriita, Castello, Opelousas.
Steamer Eclipse, Carlisle, St. Louis.

DERNIERES DATES.

Boston............	juin 28	Londres............	juin 3
New York.........	juin 29	Liverpool..........	juin 4
Philadelphie.......	juin 29	Paris.............	juin 3
Baltimore..........	juin 29	Havre.............	juin 1
Washington........	juin 29	Bordeaux..........	mai 30
Charleston.........	juil 1	Vera-Cruz.........	juin 24
Havane............	juil 2	Mexico............	juin 19
Galveston..........	juil 2	Tampico...........	mai 30

HUILE pour tanneurs—[illegible] barils huile, [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH, 30, Vieille Levée
26 mai

Décédée le sept courant, à une heure et demie de l'après-midi, OLIVIA GUENARD, âgée de quatorze mois. L'enterrement aura lieu aujourd'hui huit, à quatre heures. Son corps en repose encoignure Français et Casacalvo, 3me. Municipalité.

Mr. Wm. W. McGarity autorise MM. Comstock & Rumsey à faire savoir que personnes qui souffrent de maladies intestinales, qu'elles ont le moyen de se délivrer de ces maux en faisant usage du REMEDE DE BERNARD. On le vend au No. 20, rue Poydras, où se trouve également le Baume de Orleans nouveau, préparé par Wistard, remède souverain pour les affections de poumons; de même, un excellent remède pour les plaies.

LA société existant sous la raison de commerce de BATAILLE & BIGEY est dissoute par l'expiration du terme social, depuis le 1er mai 1844 et a été continuée par consentement mutuel jusqu'au 20 juin 1845.

Les personnes auxquelles la ci-devant devoir sont invitées à présenter leurs comptes et celles qui doivent sont priées de vouloir bien s'acquitter le plus tôt possible.
4 juil—10

UN article a paru dans l'Abeille du 4 courant, annonçant la dissolution de la Société connue en ville sous la raison Bataille et Bigey. Cet avis ayant été inséré sans le consentement du soussigné, il prie ses amis et le public de le considérer comme nul et non avenu.
7 juil A. BIGEY.

LA maison de commerce existant sous le nom de BATAILLE & BIGEY, est dissoute par l'EXPIRATION DE LEUR CONTRAT SOCIAL, depuis le premier mai 1844, et elle a été continuée seulement jusqu'au 20 juin dernier.

Les personnes auxquelles ils doivent sont invitées à présenter leurs comptes et celles qui leur doivent sont priées de venir s'acquitter. H. BATAILLE.
8 juillet—10

AVIS.

EN débarquement des goëlettes Belle et Lois:
40,000 bbl mes de Pensacola, marque J. Noriega, première qualité.
3-6,000 pieds planches, cipre sec.
200,000 pieds bois de charpente (pin jaune) Et les articles suivants:
Sable, briques, charbon, goudron, morphine, bardeaux, coquilles, chaux, bois de chauffage, etc. etc., à vendre chez
Le. DANSAC, rue de Bassin,
6 juil entre Toulouse et St. Louis, No. 146

ORLEANS HIGH SCHOOL.

[LYCEE D'ORLEANS,]
Rue de l'Esplanade.

LE LYCÉE D'ORLEANS, dirigé par ses fondateurs Messieurs MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT, se recommande autant par la salubrité de la situation que par les études régulières qui s'y poursuivent.

Le local qu'il occupe dans la partie la plus saine et la plus retirée de la ville comprend une vaste cour, des salles d'études et des dortoirs spacieux et bien aérés.

Ces avantages matériels permettent aux Directeurs de continuer leurs cours sans aucune interruption pendant les mois d'été et d'automne, et sont de nature à prévenir la nécessité dispendieuse où se trouvent souvent les élèves de recommencer à apprendre dans une saison de l'année ce qu'ils ont oublié dans l'autre.

Le cours d'études comprend les langues anciennes, la langue anglaise, la langue française, et la langue espagnole, les mathématiques, la tenue des livres, la géographie, l'histoire, la philosophie, la physique, &c. &c.

Les élèves reçoivent leurs leçons de Messieurs MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT, et de plusieurs professeurs distingués, qui se sont voués dans la carrière de l'enseignement, [illegible] titres non équivoques à la confiance des familles.

La surveillance se fait par les Directeurs et par des professeurs spécialement chargés de la police des dortoirs, des salles d'étude et des récréations.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parents en ce qui concerne les règlemens de discipline adoptés pour l'institution.

En été, les élèves sont conduits aux bains flottans, deux fois par semaine.

Les parents sont prévenus que nul élève ne sera admis s'il ne sait lire et écrire.

Les STATUTS ET REGLEMENS DU LYCÉE, en anglais et en français, se trouvent rue de l'Esplanade, et chez les principaux libraires de la ville. 6 juil

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

A quiconque arrêtera et ramènera au No. 48, rue de la Vieille Levée, le nègre nommé ESSEX, appartenant à Mme Bourgeois, parti marron de l'habitation de Marie Louise Pinas, de la paroisse Saint Jean Baptiste. Essex est de teint nègre, il a le teint rouge et la peau très marquée de la petite vérole: il mesure 5 pieds 8 pouces. 8 juillet—6

TOILE pour hamacs—3 balles toile venant d'être reçus et à vendre par SMITH BRYAN,
8 juil 20 Douane

LISTADES EN FIL—Quelques caisses de qualité extra-fine, venant d'être reçues et à vendre par
8 juil SMITH BRYAN, 20 Douane

GUANO—Le consignataire a à vendre, vingt tonneaux de guano, qu'il offre des termes raisonnables.
W. DINN, 11, Commune

CHAMPAGNE—Des paniers de la marque réputée de la [illegible], d'importation directe, à vendre par
8 juil WOOD & SIMMONS, 60 rue des Magasins

LIQUEURS du Pays—60 barils rum de la Nouvelle Angleterre et esprit neutre, 75 barils brandy idem, de 1re et 2me preuve, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 60 Magasins

[illegible]
8 jn B VALLS, 26 Commune

SUCRE de la Havane—[illegible] caisses, blanc, jaune et terre, en magasin et à vendre par
6 jt B. VALLS, 26 Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures marques, constamment en main et à vendre par B VALLS,
26 Commune

GINGEMBRE de Canton—[illegible] caisses à vendre par B VALLS, 26 Commune

GRAINES pour Oiseaux 12 sacs, à vendre par
6 jt B. VALLS, 26 Commune

TABAC de la Havane—60 balles pour capes et tripes, à vendre par B. VALLS, 26 Commune

GRAINES D'ANIS—10 sacs, à vendre par
B VALLS, 26 Commune

RUM—25 barils rum de la Nlle Orléans, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

GENIEVRE DE HOLLANDE—1 pipe, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

PAPIER pour Cigarettes—Teramon à vendre par
30 jn B. VALLS, 26 Commune

GUAVA—6 barils Pâte et Gelée, à vendre par
30 jn B VALLS, 26 Commune

AMANDES DOUCES écalées—10 balles, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

NATTES D'ALICANTE—20 balles, à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

HUILE D'ANIS—[illegible], à vendre par
B. VALLS, 26 Commune

SAVON—200 caisses savon du Nord, à vendre par
8 juil E. TROISGROS, 26 Vieille Levée

VIN ROUGE—200 caisses ayant droit au drawback à vendre par E. TROISGROS,
8 juil 16 Vieille Levée

VIN ROUGE ET BLANC—100 caisses vin rouge, 30 barils Haut Sauterne, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
2 juil 27 Vieille Levée

SEL d'Epsom et d'Alun—De la raffinerie de Baltimore, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
7 juil 30 Vieille Levée

GARANCE, Salpêtre et Indigo—A vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
3 juil 30, Vieille Levée

INDIGO—4 surons Carracas, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
25 juin

POIVRE—200 sacs Sumatra, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
28 juin 40 Gravier

INDIGO—30 surons Caracas, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

SAC EN FIL—2000 boisseaux de 3 1/2 à 3 1/2, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
20 juin 40 Gravier

CAFE—100 sacs Havane et Java, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

SUCRE raffiné de Boston—400 balles sucre en pain, en morceaux et en poudre, à vendre par
20 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

THE—400 balles thé poudre à canon, impérial, pouchong etc., à vendre par
23 juin NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

CHANDELLES—[illegible] caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par
28 je NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SAVON—800 caisses savon de Winchester, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
23 juin 40 Gravier

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses, en magasin et à vendre par E. TROISGROS,
2 juil 26, Vieille Levée

THE—Impérial, poudre à canon, young hyson, souchong et pouchong, en paquets et demi paquets, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses assorties, New Bedford, à vendre par J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

CAFE RIO—[illegible] sacs excellent café fin vert, des meilleures [illegible], en sacs doubles et simples, à vendre par
J W STANTON & Co,
1 juil Encoignure Magasins et Lafayette

SUCRE—150 barils et caisses sucre en pains de Woolsey & Woolsey, à New York, en morceaux et pulvérisé, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
1 juil 43 Commune

PIERRES à filtrer de Port-Mahon, à vendre par
31 mai B. VALLS, 26, Commune

VINS—[illegible] barriques vin de Bordeaux ordinaire Montferrand, Queyries, St. Estèphe, St. Julien, [illegible] de double fond St. Emilion en St. Julien 1840, et de de 1840, 86 do. de. vies; Chateau Lafitte, Léoville, Margaux Médoc et Pauillac Médoc [illegible]; 25 demi barriques vin rouge St. Emilion, [illegible] demi do. do. Pauillac Médoc, 125 barils vin blanc Haut Sauterne, 117 do. do. Barsac, 86 do. de Sauterne, 240 do. do. Graves, [illegible] de vinaigre de vin blanc; 1840 caisses vin rouge St. Julien St. Estèphe, Pauillac et Margaux, 300 do. do. ayant droit au drawback, 50 do. de. vieux Haut Brion, 13 bouteilles; 60 do. de. do. de. 24 do. 40 do. do. du Château Latour 12 bouteilles; 32 do. de. 40 do. do. 24 demi bouteilles; [illegible] do. do. Bourgogne; 25 de. vin blanc Haut Sauterne, 12 do. do. do. Sauterne; 25 paniers champagne Bouzher, Lousemaire et Maurice, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
21 avril 11 et 15 St. Louis

F. & J. LACOSTE, 105 rue Royale

OFFRENT à vendre en débarquement du navire l'Edouard, venant de Bordeaux:
Vin Montferrand en barriques.
Vin St. Emilion do; vin St. Estèphe médoc do.
Vin blanc de Sauterne, en demi-barriques.
Vins en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, tels que:
Château Lafitte, Chateau Margaux, St Julien Medoc, Haut St Emilion, St Emilion, Haut Sauterne, Haut Barsac, Sauterne, Bourbon assortis.
Anisette superfine de Champion. 1 juin

IMPORTATION RECENTE DE BORDEAUX—40 caisses vin rouge Grave Lorens, d'une douzaine chaque;
200 caisses vin rouge St Julien Médoc;
15 barriques de Château Margaux;
15 do vinaigre blanc;
3 paniers vin de Champagne;
6 do. de. bouteilles d'une pinte;
12 barils vin de Champagne, en barils de 20 gal;
20 quarts de pipe eau de vie de Cognac;
17 do de do do 4me preuve;
60 caisses [illegible] dans l'eau de vie;
100 do. cerises à l'eau de vie;
25 paniers guignolet;
[illegible] caisses liqueur assorties;
20 do [illegible];
20 do Caracas en [illegible];
20 do [illegible];
15 demi barriques vin blanc Sauterne.—A vendre par
REYNAUD & FALLON,
1 juil 24, Tchoupitoulas

BUDDECKE, WOODS & Co., rue Tchoupitoulas, No 92, offrent à vendre:
[illegible] tonneaux sucre de Tennessee, marqué "admitted"
250 balles chanvre du Missouri, 100 rouleaux corde de [illegible]
[illegible]
10 jn

Le reste de cette colonne est illisible.

AVIS. Le navire-paquebot St. MARY, capitaine Foster de New York est actuellement en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la levée.
7 juil JAMES E WOODRUFF, 69 Camp

Les consignataires des marchandises suivantes, expédiées à ordre, sont priés de faire connaître leur résidence au comité chargé du déchargement sur la levée, autrement ces articles seront emmagasinés à leurs frais et risques, à savoir: J. H., une caisse; 2 sacs un carré N. O. 46 colis, planches d'acajou H & T. 10 barils esprit et 60 barils ciment marqué Newark Cement Co.
7 juil JAMES E WOODRUFF, 69 Camp

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 5 juillet 1845.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 00 par baril; conformément au tarif, les boulangers donneront 41 onces de pain pour dix cents pendant la semaine qui commencera lundi, le 7 juillet 1845.

Les pains de seconde qualité, ou de 2 pour 10 cents, devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire 51 1/4 onces.
7 juil E. MONTEGUT, Maire.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
53 caisses en débarquement des navires John Minturn et Caravan, à vendre par
E. G. MORSE,
4 jt 10, rue de la Douane.

HUILE pour Tanneurs—9 barils, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

LIQUEURS DU PAYS—200 barils brandy, genièvre, rum et esprit neutre, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

THE FRAIS—100 caisses thé impérial et poudre à canon, par six et treize livres, dernièrement importé, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

VIN DE PORTO—30 quarts barriques vin pur, venant d'être débarqué et à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—100 caisses huile pure de Nice, 20 caisses de 30 flacons huile de Lyon, venant d'être débarqué, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

COGNAC, Brandy, Vin de Sauterne et Absynthe, à vendre en magasin par
W F VREDENBURGH & Co,
4 jul 30 Vieille Levée

OCHRE jaune et brun d'Espagne, en barils et barriques, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
4 juil 30 Vieille Levée

TALAMON FRERES,
Numéro 44, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par les navires Columbia et Barthes du Havre et offrent à vendre:
Un bel assortiment d'Ombrelles et Parasols et chinoises,
16 balles couvertes françaises nouveaux dessins,
150 do. Bouteilles électriques de plusieurs qualités.
21 juin

A VENDRE en débarquement du navire l'Edouard, capitaine Lagourenne, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge, St. Julien, St. Estèphe, etc.
10 tierçons vin blanc, Haut Sauterne, etc.
11 juin B TALAMON, 20 St. Louis

EN magasin—Huile d'olive première qualité en bouteilles et demi bouteilles, de la maison de Possel Aîné.
Absinthe suisse, Berthoud, Collins.
Marasquino, Curaçao, liqueurs assorties, Cognac.
Anisette Marie Brizard, Kirsh.
Fruits à l'eau de vie, eau de fleur d'oranger.
Bouchons de toutes qualités, ficelle, cire à bouteilles.
Savon français.
Eau de vie, vieille, marque Castillon.
Vins rouges et blancs en barriques et en caisses, divers crûs, à vendre par B TALAMON,
11 juin 20 St. Louis

HEPBURN & TURPIN,
Importateurs
DE CIGARES DE LA HAVANE.

ONT un grand assortiment des meilleures marques recherchées, qu'ils offrent à vendre pour du comptant ou des billets approuvés. On peut voir les échantillons à leur BUREAU No 11, RUE ROYALE, Nlle Orléans.
14 jn—90

LE soussigné partant prochainement dans le but d'aller faire ses achats sur les marchés européens et américains, invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler leurs comptes sans retard, et celles à qui il doit de présenter leurs réclamations.

Il profite de cette occasion pour offrir ses marchandises à des prix très réduits, pour du comptant.
D S MACARTY,
4 juin 195 Bourbon

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés reçoivent par le navire Bartelle, de New York, un assortiment choisi de marchandises de fond, consistant en partie de:
Toile écrue à draps et à chemises, 3 4, 4 8 et 6 4, idem blanche 4, 5 et 7 8, drap superfin 6 4, pour l'usage des familles.
Cotonnade unie et piquée, idem carreaux fashionables.
Sapo, les gingas à tablier, de tout prix.
Gingas à mouchoirs, bleu indigo, gingham fashionable.
Batiste écrue et en couleurs.
Fleurs royales blancs, à chemises, dito Mousseline.
Jaco empesé de Glasgow, en tonnes roches à mouchoirs.
Indiennes à mouchoirs, noires et blanches.
AUSSI—Couvertures, lainage, kersey, bas de laine, pour nègres, bonnets cotonnés, pour nègres d'habitation, le tout à vendre à bas prix par les soussignés.
H. DE GOER & RIFFLARD,
10 juin 21 Magasins

LES soussignés ont reçu par les navires Européens et Alsace, du Havre, un nouveau supplément de Marchandises françaises, parmi lesquelles se trouvent quelques articles:
Mouchoirs madras, nouveau style;
Casimir à carreaux, pour l'automne;
Draps français, bleu, noir et couleurs;
Cotonnades françaises, mouchoirs batiste fil,
Gants et mitaines filet, noirs et blancs,
Crêpons, galons, &c. &c.
H. DE GOER & RIFFLARD,
10 juin 21 Magasins

MARCHANDISES SECHES.

EN débarquement du navire Columbiana, et à vendre par cotis:
Mouchoirs madras, nouveau style,
Indiennes rubanées, qualités assorties,
Mouchoirs de laine, dito,
Draps et casimir de différentes qualités, superfin,
Cotonnade à carreaux d'été pour habits,
Coton rouge de Turquie, à carreaux,
Barèges en couleurs assorties,
Echarpes de barèges, à raies de satin, couleur foncé,
Ainsi qu'un grand assortiment de galons et de rubans.
7 juil H. DE GOER & RIFFLARD

Corsets Français,
A 50 pour cent au-dessous du cours.

LES Dames de la Nlle. Orléans sont invitées à venir visiter le magasin situé à l'encoignure des rues de Chartres et Conti, où elles trouveront un grand assortiment de beaux Corsets français, de différentes façons, et aux prix de $1 1/2 à $5, tels que:
Corsets à la minute,
do à la paresseuse,
do à brodement ordinaires.
De plus, un bel assortiment de marchandises achetées pour la saison et à des prix très réduits.
Aussi, Parfumeries fines de Mompelas, Eau de Cologne, Savons, Essences &c. &c. Enc. Chartres et Conti.

A VENDRE par les soussignés en débarquement de [illegible], de Bordeaux:
60 terrines pâtés truffés;
10 demi barils saindoux à l'huile;
30 caisses liqueurs assorties;
6000 capsules pour bouteilles; 1 caisse mastic de:—
En débarquement du navire Mozart, de Marseille:
20 barriques vin de Marseille Bergasse;
40 do de [illegible];
30 do eau de fleurs d'oranger;
30 do vermicelle et macaroni;
25 do liqueurs assorties.
LORBILHE & Co.,
2 mai Encoignure Royale et Douane.

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné:
Vins en barriques et demi barriques, Montferrand, St Emilion, St. Estèphe Médoc, St. Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte et Château Léoville;
Vins en caisses de bouteilles et demi bouteilles, St. Emilion, St. Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Haut Brion, Château Margaux, Château Lafitte, Sauterne, Haut Sauterne, Barsac et Haut Barsac;
Eau de vie en futailles, de 32 à 30 gallons, vinaigre de vin blanc, liqueurs assorties, marasquino, curaçao, eau de vie de Dantzick, guignolet d'Angers, kirsch, absinthe de Yorita et Lacombe, fruits à l'eau de vie, cerises à l'eau de vie, anisette fine, sardines et superfine de Chanvet et Champion; eau de fleur d'oranger, eau de Cologne, vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles, Huile de Flagolet et Dérugis, en bouteilles et demi bouteilles; pruneaux séchés en paniers, rouleaux, rondelles et jarres, amandes à l'huile, en boîtes et demi-boîtes; petits pois en boîtes, demi boîtes et deux tiers de boîtes; pâtés truffés, vermicelle, macaroni de Bordeaux et de Marseille, amandes douces en jarres, capres, cornichons, olives, anchois, saucisses assorties, moutarde française, vin de Vermouth di Torino, bouchons pointus et non pointus, bouteilles et demi bouteilles vides, dame-jeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.
NUMA LACOSTE,
21 av 193, rue Royale

Marchandises en $1, à prix réduits.

LE soussigné informe respectueusement les familles et les gens qui ont besoin de marchandises de bonne durée, qu'il vend en ce moment des toiles à draps, des serviettes diaprées &c. &c. à des prix excessivement bas:
Toile à draps 10 4, écrue et superfines,
idem, 12 4, do do
Serviettes damassées, serviettes françaises,
Diapré Ecossais et Russes;
Ecosse-même Huckaback; idem autre, en pièces,
Nappes et serviettes françaises,
Linon, Platilles, Bretagnes, &c. &c.
Toutes ces marchandises proviennent des meilleures fabriques et sont de première qualité. On les vend avec la garantie qu'elles sont réellement ce qu'on les représente.
W. R. DAVOCK,
14 avril—60 82, rue de Chartres

ETOFFE écrue à Moustiquaires—20 pièces de 4 de large, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 20 Magasins

FIL carret—A vendre par PEET & MORTON,
27 m 20 Magasins

KERSEY pour nègres—40 balles kersey [illegible], à vendre à bas prix, par PEET & MORTON,
24 fev 20 Magasins

MOUCHOIRS de soie—400 pièces mouchoirs de poche, à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 20 Magasins

LES soussignés ont en mains, un grand assortiment de MARCHANDISES de printemps, récemment arrivées, qu'ils offrent à vendre à bas prix, pour du comptant.
27 m PEET & MORTON, 20 Magasins

MARCHANDISES à bas prix—500 colis, à vendre par
27 m PEET & MORTON, 20 Magasins

MERRIMACK bleu—50 caisses à vendre par
27 m PEET & MORTON, 20 Magasins

TOILE à drap d'Irlande de 5, 7, 8, 10 et 12 4 à vendre à bas prix par PEET & MORTON,
8 av 20 Magasins

COTON Lowell Yarns—20 balles fil [illegible] pour habillements de nègres, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 20 Magasins

DRILLING en fil—Un grand assortiment à épreuve d'un nouveau goût, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 20 Magasins

COTONNADES—50 caisses [illegible], venant d'arriver et à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 20 Magasins

LINON imprimé de—10 caisses linon imprimé, nouveau goût; [illegible] à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 20 Magasins

CALICOT de printemps—100 caisses [illegible] à couleurs légères, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 20 Magasins

MARCHANDISES sèches—[illegible] colis, à vendre par
24 fev PEET & MORTON, 20 Magasins

COUVERTURES—40 balles couvertures [illegible], à vendre par PEET & MORTON,
24 fev 20 Magasins

CIGARES—200,000 Havane, [illegible], à vendre par
Y. [illegible]
Encoignure Chartres et St. Pierre

HUILE—50 paniers huile d'olive en [illegible], à vendre par Y. [illegible]
8 av Encoignure Chartres et St. Pierre

TABAC—[illegible], à vendre par
Y. [illegible]
6 av Encoignure Chartres et St. Pierre

RAISINS—[illegible], en magasin, à vendre par Y. [illegible]
8 av Encoignure Chartres et St. Pierre

CALIGRAPHIE.

Les Dames et Messieurs, qui désirent profiter des leçons de MM. DOLBEAR, pour acquérir une belle écriture, feront bien de commencer immédiatement. N'importe qui peut apprendre à écrire avec facilité, élégance et rapidité. No. 3, rue de Chartres. 7 juil

CLASSE D'ANGLAIS.
SUCCES GARANTI.

J. S. DE PALOS, professeur d'Anglais, Français et Espagnol, annonce aux Messieurs qui désirent acquérir une parfaite connaissance de la langue anglaise, qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DU SOIR pour l'enseignement de cette langue, si indispensablement nécessaire aux Français et aux Espagnols qui restent dans ce pays-ci.

Sa méthode fondée entièrement sur l'observation des lois de la nature, et sur une expérience raisonnée de plusieurs années, repose sur les vrais éléments du succès qu'elle peut en quelque sorte garantir à ceux qui voudront l'employer. La classe aura lieu, le jeudi prochain, au lorsqu'un nombre limité d'élèves seront souscrits. Les conditions seront de $5 par mois. S'adresser au No. 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre la rue de la Douane et celle du Canal, depuis 8 heures du matin jusqu'à midi, et depuis 3 jusqu'à 6 heures du soir.
7 juillet—

AVIS.

LE soussigné, administrateur de la succession de feu M. E. Canonville, prévient les personnes qui doivent à la ci-devant société "Canonville & Villeveau," que faute par elles de payer, dans le plus bref délai, entre les mains de M. B. Villeveau, elles seront poursuivies en justice.
7 juillet—10 J. M. CANTRELLE, Administrateur

Septième Livraison de
VINGT ANS APRÈS
SUITE DES
TROIS MOUSQUETAIRES,
Par ALEX. DUMAS.

On souscrit au bureau de ce Journal, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres.

CARTES A JOUER.

CARTES françaises et allemandes, fines, qualité, à vendre par VOR. HEBERT,
7 juil 149, Chartres

Papier Peint.

LE soussigné vient de recevoir par le Nashville, du Havre:
Un assortiment considérable de papiers pour tapisser, à vendre au plus bas prix, papier commun à 15, 20 et 30 cents le rouleau, des glacés à 40 et 50 cents.
7 juil Vor. HEBERT, 149 Chartres

Histoire de l'Empire.

LA onzième livraison contenant les trois premiers volumes de, l'histoire du Consulat et de l'Empire par A. Thiers.

Est présentement en vente chez V. Hébert, libraire, 149 rue de Chartres.
Prix: quinze cents la livraison 7 juil—16j

Avis aux marchands de meubles et fabriquants de Lits.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Nashville du Havre, un grand assortiment de papier pour ciels de lits, nouveau modèle, avec lanes, couronnes à rosaces, nouveau dessin à rosaces à $8 60 par rouleau contenant 3 lits, bordures imitations à 3 bandes pour ciels de lits, nouveaux dessins, très bon marché fond uni de toutes couleurs pour ciels de lits à des prix très réduits, bordures veloutées à 3 bandes. V. HEBERT,
7 juil 149 rue de Chartres

EN vente chez VICTOR HEBERT, No. 149, rue de Chartres:
Les ouvrages suivants, reçus par le navire Nashville du Havre:
FLEMING & TIBBINS—Le grand dictionnaire Anglais et Français et Français et Anglais, en 2 gros volumes grand in 4o.
Un Million de Faits, 1 volume grand in 12o.
Enseignement universel, 1 volume grand in 12o.
Biographie universelle, 1 volume grand in 12o.
ORTOLAN—Institutes.
MALKELDEY—Manuel de droit romain, 1 vol. grand in 8o.
ALEXANDRE DE LAVERGNE—Chefs-d'œuvre historiques du Framse, 1 volume.
Vingt-troisième volume de la collection des Chroniques Louis Français, de Nicard Bastine, 1 volume.
CORMENIN—Le Livre des Orateurs, 1 vol grand in 8o.
EUGENE SUE—Le Juif Errant les deux premiers livraisons, avec vignettes par Gavarni.
Histoire du peuple de Paris.
VIRGILE—Edition Charpentier, 1 volume in 12o.
Et un grand assortiment de livres nouveaux.
7 juil

JUIF ERRANT.

LA vingt-troisième Livraison du Juif Errant par Eugène Sue, auteur des Mystères de Paris, Mathilde, &c. Edition de la SEMAINE LITTERAIRE, est présentement en vente chez
VICTOR HEBERT, Agent,
149, rue de Chartres.

N. B. Il reste encore quelques exemplaires des Mystères de Paris, édition française illustrée, en deux beaux volumes.

Aussi—Quelques exemplaires en français, édition américaine en un volume.
Prix.................... $2 00 4 juil

BIOGRAPHIE DU GENERAL ANDREW JACKSON.

LA Biographie du général Andrew Jackson, est en vente chez Victor Hébert, 149 rue de Chartres.
Prix, quinze cents. 4 juil

BALZORINES TRES RICHES ET DERNIERE GENRE

A GRAND SACRIFICE.

LES Dames de la Nlle.-Orléans sont invitées à venir voir le magasin à l'encoignure des rues Conti et Chartres, où elles trouveront un grand assortiment de Balzorines, tout de 25 à 50 cents la yarde; articles qui ont toujours été vendus jusqu'à présent 75 cts. Aussi d'autres marchandises de saison, à bas prix.
7 juil Encoig. Conti et Chartres

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés reçoivent en ce moment par le navire John Minturn les articles ci-dessous, qu'ils vendront à des prix très réduits pour du comptant:
Chapeaux de paille d'Italie et autres qualités, formes nouvelles.
Rubans blancs façonnés, No. 12, très riche.
do couleurs variées, nouveaux patrons.
Guirlandes de fleurs artificielles.
Crêpe blanc, bleu, rose, vert, nacré, jaune, gros et noir.
Dentelle blanche et noire, en fil et en coton.

Par le même navire.
10 caisses coton blanc, plusieurs qualités à bas prix.
150 douzaines bas coton, blanc et gris.
150 do. chaussettes coton blanc et écru.
3.0 parapluies en coton 26, 28, 30 et 32 pouces.
1 caisse bobinette à très bas prix.
100 boîtes à la minute.
1 do coton bleu pour Mousseline.

Toujours en magasin une grande variété d'articles de Paris. DAVID & CHAPUS,
7 juil 93 rue de Chartres

AVIS COMMERCIAL.

LA maison de commerce qui a été établie au Port Breau, sous la raison de A. L. CHAIGNEAU, Co., sera dissoute le 15 juillet prochain par la retraite de M. Bowman de la société. M. Chaigneau est chargé de la liquidation qui s'opérera en son nom, la seule personne autorisée à signer pour la société. Le commerce sera continué par M. A. L. Chaigneau seul sous le nom de la Société des Attakapas.
A. L. CHAIGNEAU.
Port Breau, 24 juin 1845. 7 juil—8

TOILE d'emballage—De toutes descriptions, à vendre en magasin par
7 juil G. & R. BUCHANAN & Co., 82 Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—De toutes descriptions et qualités, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

BŒUF—Quelques barils de qualités communes, à l'inspection et à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

GRAISSE en tranche—125 barils à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAU-DE-VIE—41 barils Cognac américain, de 1re. preuve, en débarquement du navire St. Mary et à vendre par ROBERTS & HALL,
7 jt 75, Magasins

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
7 jt 75, Magasins

BEURRE—Quelques barillets d'excellent beurre de l'Ouest, et 3 barils dito, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
7 juil 92 Tchoupitoulas

BŒUF—600 barils mess, prime et b. à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 92, Tchoupitoulas

CORDES d'emballage—100 rouleaux du Missouri, de petites dimensions, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 92. Tchoupitoulas

CHANVRE FIN—100 balles Hepkland et 200 de du Missouri, passé ou serais, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
5 juil 92 Tchoupitoulas

HUILE de saindoux—40 barils d'excellente qualité, pour l'hyver, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 jt 92, Tchoupitoulas

AMIDON—A vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 juil 92, Tchoupitoulas

PORC—200 barils mess, prime, M. O., P. O., &c. ajouter provenance de Bryant, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co
7 juil 92, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Columbia de Havre:
150 paniers vin de Champagne, en grandes et demi-bouteilles, des marques de marque de Maurice, et du comte de Morlant, à vendre par JORDY & BRASIER,
5 jn—10 93 Conti.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE de chez le soussigné le 1er juin, la mulâtresse nommée TOUSINE ou LUCINDY, d'environ 5 pieds 3 pouces, petite taille, parlant bien le français et l'anglais, se disant libre. Elle appartenait à la veuve Nicolas Landry, ensuite à M. Fassement et appartient maintenant à M. Pahnvitz. La dite récompense sera donnée à celui qui la conduira à une des geôles de la N. Orléans.
7 ja—3 PAHNVITZ

DETENUE à la Geôle de Police de la Municipalité No. 2, depuis le 1er du courant, une négresse nommée Mouda, se disant appartenir à Mlle Mary Longuer demeurant dans le comté de Franklin, Etat du Tennessee; elle est âgée de 19 à 20 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, peau noire, ne parlant que l'anglais, elle dit qu'elle a appartenu à la succession de Samuel Taylor de la Caroline du Sud.

Le propriétaire est requis de réclamer la dite esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 7 Juillet 1845
MIGUEL HERNANDEZ Jr.
7 juil—30 2nd lieut. et geôlier

DETENU à la geôle de la municipalité No. 2, depuis le 6 du courant, un nègre nommé RICH [illegible], se disant appartenir à la succession de Henry Colman, comté de Franklin, Etat du Tennessee; il est âgé de 28 à 30 ans, taille de 5 pieds 7 1/2 pouces, peau noire, ne parlant que l'anglais.

Le propriétaire est requis de réclamer ledit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 7 juillet 1845.
MIGUEL HERNANDEZ Jnr.
7 juillet—30 2d lieutenant et geôlier

$25 DE RECOMPENSE.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque arrêtera et ramènera au No. 262, rue Tchoupitoulas, la négresse HANNAH, âgée d'environ 20 ans, grande et très noire, et ayant perdu l'usage d'un œil. Elle ne parle que l'anglais. On la croit cachée dans la première Municipalité.
8 juillet—6

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marron de chez le soussigné, le samedi sept de juin, le nègre LUCIEN, appartenant à M. O. H. Hennequin, de cette ville. Ce garçon est âgé d'environ 27 ans, il est fortement constitué, bien pris, et un grand front, il a une petite moustache, parle français et anglais, et avait des bretelles et un habit bleu. La récompense sera donnée à celui qui le conduira à la geôle de police de la Seconde Municipalité [illegible].
CHARLES KOCK,
17 juin—30 Bank Place, No. 20.

Dr. Stephen M. Bardasch,
No. 208, rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines

A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et étant connu depuis douze ans dans cet état, comme médecin et chirurgien pratiquant, il espère obtenir la continuation de la confiance qui lui ont accordée ses amis et le public de la Nouvelle Orléans. 20 mai 60

LE DOCTEUR PECQUET,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient de transférer son domicile au coin des rues Bourbon et Saint Louis. 14 juin 15

Massepains-Vermifuges de Serres.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de s'entendre avec M. Serres, ancien pharmacien de cette ville, de manière à avoir constamment un dépôt de ses CELEBRES MASSEPAINS VERMIFUGES. Ces massepains ont de tout temps été considérés par la plupart des médecins de cette ville comme le vermifuge le plus actif, le plus certain, le moins dangereux et le plus facile à administrer aux enfans.

Le soussigné est le seul dépositaire de ces Massepains que l'on ne peut trouver que dans sa pharmacie, encoignure Bourbon et Maine.
4 juillet—1m L. DELOCHE.

DEMANDE D'UNE GARDIENNE D'ENFANTS—On désire trouver une gardienne parlant français et anglais. Il est inutile de se présenter si on ne peut fournir de bonnes recommandations de personnes de la ville. S'adresser à M. C. A. Barrière, No. 14, rue des Remparts 30 juin—6

DEMANDE—On désire trouver à louer, une maison meublée pour une petite famille. S'adresser par lettre adressée à W. W. et déposée au bureau de l'Abeille. 30 juin

JOSEPH A. HALL sera notre chargé de pouvoirs durant notre absence temporaire de la ville.
Nouvelle Orléans, 20 juin 1845.
26 juin NORCROSS & FOSDICK.

A LA REINE DES FLEURS.
Rue Royale No. 169, entre St. Louis et Conti.

MADAME LELEU, fleuriste récemment de Paris, d'un site arrivé, ouvrira le lundi 30 juin, son magasin, offrant au public un assortiment complet de Fleurs Artificielles. Elle se charge de confectionner toutes les commandes dont on voudra l'honorer pour baptêmes, mariages, fêtes, bals, parures de deuil et d'autres fleurs, plumes et fleurs dont on lui donnera le modèle et celles de fantaisie dont on lui donnera l'idée. Elle espère satisfaire les amateurs tant sous le rapport de la perfection du travail que de la célérité de l'exécution.
30 juin D. LELEU

Marchandises au Drawback.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes pour l'exportation,—
82 demi do de do, 10 paniers champagne.
20 paniers vin blanc de Marseille, à vendre par
30 juin F. LONGIS, 116 Royale

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et de Marseille: 130 barriques vin de Marseille, 60 demi barriques de do; 60 barriques vin de Bordeaux, 75 caisses au sirop; 80 caisses marasquin, 25 caisses curaçao, 60 paniers vin de Champagne, 100 paniers huile d'olive, 100 milliers bouchons assortis, 10 caisses eau de fleur d'oranger; 100 caisses vin de Bordeaux, 12 caisses moutarde assorties; 300 quarts fins vin de Porto, 150 quarts fûts vin de ma'dère; 15 pipes vieux madère à vendre par
10 jn F LONGIS, 116, Royale.

BOIS DE CONSTRUCTION.

DEUX CENT MILLE PIEDS de bois de construction, bonne qualité, arrivant de New Madrid, à vendre par F LONGIS,
30 jn No 116, rue Royale

EXCELLENTE AFFAIRE.

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné désirant s'absenter, offre à vendre son bel Etablissement d'horticulture bien connu, situé au faubourg Washington, près de la Gaugeure à l'angle des rues [illegible], de la Levée, faisant face aux rues Pologne, Moreau et Levée.

Le dit Etablissement se compose pour le logement d'une Maison de deux appartements, une galerie sur le devant, deux cabinets et une autre galerie sur la cour, une chambre sur cette chambre à demi, une grande cuisine et deux arrière-cour avec chambres de domestiques au Jardin et [illegible].

Il y a un jardin pour la propagation des plantes, renfermant la couche chaude avec leurs châssis vitrés, tous les carrés chauds de 36 et 40 pieds de long, et 11 de large, et grande Galerie ou Serre à trois appartements pour conserver pendant l'hiver les plantes. Le jardin est planté de [illegible] et terminé par un bassin pour les arrosements.

Un Cheval, une charrette, un char-à-bancs, harnais &c.

Le stock de l'Etablissement se compose de 6 à 7000 plantes, dont une partie en pots pour les plantes fleurissantes, le tout formant un des assortiments le plus précieux de ce genre qu'on puisse trouver dans la Nouvelle Orléans. S'adresser à J. BOURDIN
24 juin—30 ou à son Etablissement, ou rue Royale, No. 169

Liquidation définitive.
JUSQU'AU 1er JUILLET.
Mme. Macé

VENDRA à très bon marché, les marchandises qui lui restent jusqu'au 1er juillet, et le balance sera vendue à l'encan. Ces marchandises consistent en chapeaux de paille, de toutes descriptions; chapeaux en crêpe, en satin, capotes en [illegible], à 50 la pièce, voiles et voilettes, rubans, dentelles, plumes, crêpes et gazes, à l'usage des demoiselles de modes, articles de parfumerie, couronnes et [illegible], robes de soie, barèges, mouchoirs et autres, écharpes, cols brodés, corsets, blonderie, mouchoirs brodés, châles en barège, châles de crêpe de Chine, de soie, de chalet bianchi de soie, indiennes de la plus belle qualité, toiles, fers, ustensiles et autres articles d'une infinité de choses, aussi corsets de dames, aux tresses, souliers, brodequins, bas de soie et de coton, bas, gants, mouchoirs et parapluies pour dames, eau de cologne et eau de lavande, [illegible], savon en barils, eaux [illegible], toile pour cirés, et autres articles. Aussi bureaux en bois de rose [illegible].

Mme Macé prévient entièrement les affaires pour le premier mai qui lui devront de vouloir bien se présenter pour régler le plus tôt. 17 juin

AVIS—La société qui existait ci-devant entre les soussignés, sous la raison de Conrey & Co est aujourd'hui dissoute par consentement mutuel. La signature de la société sera employée par l'un ou l'autre associé, pour la liquidation seulement.
Nlle Orléans, 1er juillet 1845.
PETER CONREY.
1 juil—30 A. B. JAMES

Le soussigné continuera les affaires en gros, de marchandises sèches, qui étaient ci-devant conduites par Conrey & Co et W & J Gasquet & Co. sous la raison de JAMES & Co., au No 18, rue de Chartres.
1er juillet—30 A. B JAMES

Les soussignés sont autorisés à faire, la collection de tout ce qui est dû à Gasquet, Parish & Co., W & J Gasquet & Co., Gasquet & Conrey, et Conrey & Co.
1er juillet—30 JAMES & Co.
18, rue de Chartres

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.

CETTE Compagnie dans les vues de céder ses affaires à ceux qui ont des risques aujourd'hui dans la compagnie de New York, dite "Bon Mutual Insurance Company," qui a été fondée par L. Matthews. Toutes les personnes qui voudront avoir leurs assurances sur les rivières, sont invitées à présenter leurs [illegible].
1 juil—80 GEORGE C LAWRASON, Secrétaire

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.

LA Compagnie dite "Bon Mutual Insurance Company de New-York, ayant décidé un soussigné plein pouvoir de faire des assurances contre les risques de la mer, des rivières et contre le feu, à l'honneur d'informer le commerce que l'ai gardé le bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre l'incendie (dont les assurances sont cessées) et est prêt de les continuer en son nom, il y a fort des assurances dans tous les plus larges des [illegible].

La Compagnie du Bon Mutual Insurance est établie entièrement sur le principe de mutualité; elle fait des affaires depuis trois ans; elle a déclaré des dividendes annuellement du montant de cent pour cent en trois ans et sera gardé les capitaux et billets [illegible] à huit-cent-mille piastres.
L. MATTHEWS, Agent
1 juil—30 Encoignure des rues du Canal et de la Commune

OCCASION.

UNE personne partant pour France, offre à vendre ses meubles et ustensiles de ménage, etc., à bon marché, s'adresser, rue Chartres, [illegible], au premier.

POIVRE—20 sacs, à vendre par
W F VREDENBURGH & Co.
2 juil 30 Vieille Levée

CHANGE sur Bordeaux et Paris, à vendre par
EUG ROCHEREAU & CA
3 juil 17 et 19 St Louis

A VENDRE en magasin:
10 barils vin blanc, bonne qualité.
100 barriques vin rouge, ordinaire, vieux;
60 caisses cerises à l'eau de vie.
2 pipes anisette de Bordeaux, fine;
200 milliers bouchons pour carrés et vin;
60 caisses liqueurs assorties;
14 quarts et huitièmes de pipe vieux Cognac;
10 barriques vin rouge Ludon, Médoc, par
3 jt POUJET FILS, 147 Royale.

LE soussigné, sur le point de s'absenter de cette ville, donne avis que MM. Jordy & Brasier sont chargés de ses affaires.
Nouvelle Orléans, 18 juin 1845.
3 juil—8 A. WARTELLE

A VENDRE—Un Coffre fort, une Bibliothèque et un pupitre presque neuf. S'adresser au No 10, Bourse des Marchands, encoignure Canal et Royale. 3 juillet

CIGARES de la Havane—Un superbe assortiment de Regalias et Milleres, de diverses qualités, et de marques réputées parmi lesquelles celle du "Prince Albert," figures d'un goût exquis et faciles à fumer—venant d'arriver par le brick Titi, et à vendre par
REYNAUD & FALLON,
26 juin 24 Tchoupitoulas.

MARCHANDISES DU PAYS.—6 caisses mousselines blanches, 5 caisses cotonnades rayées, 1 de coton noir, des 4 carreaux, 3 de do de fantaisie, 5 de do, 5 balles coton écru des pour hommes, marque Cabot, 15 de marque Chatre, 14 de marque Roseville, 3 caisses de blanc, marque Chicopee, 10 de 7/8 blanc, de New Market, 6 de coutil bleu, 15 balles coutil écru de Portland, 37 caisses cotonnade Hamilton unie et rayée, 20 de 3/4 do. de New Market, 20 de coton à draps 7/8 et 4/4 de New Market, 90 de indiennes de couleurs foncées, 10 de indiennes bleu pourpre, 10 de flanelle blanches Hamilton, en magasin et à vendre par
1 juil WM FROST & Co, 30 Vieille Levée

TOILE et Corde d'Emballage—300 rouleaux toile et pure rieure et 1000 de Corde, à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 30 Vieille Levée

FARINE de St. Louis—600 barils, en débarquement du steamer Sea Bird, à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 60 Camp

HUILE pour tanneurs—40 barils, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
60 Camp

BRANDY—5 demi pipes vieux Brandy, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
1 juil 60 Camp

CHANVRE—161 balles pressé et serré, à vendre par
1 juil J E WOODRUFF, 60 Camp

CORDE et Ficelle d'Emballage—10 rouleaux cordes, 10 paquets ficelle, à vendre en magasin, par
1 juil J E WOODRUFF, 60 Camp

MAIS—800 sacs mais jaune choisi, à vendre en magasin, par J E WOODRUFF,
1 juil 60 Camp

PORC—700 barils de [illegible], à vendre sur [illegible] de Bryant, par
1 juil J E WOODRUFF, 60 Camp

NATTES—20 rouleaux 4/4 et 5/4 nattes, 20 do 5/4, à vendre par
1 juil WM. FROST & Co, 30 Vieille Levée

SEL—Gros et fin, de Liverpool, en bon ordre d'expédition, à vendre par L. CANTIN,
2 juil 60, Gravier

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean Baptiste. E—Succession de feu Jean Baptiste Labeau—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à faire valoir leurs réclamations dans l'espace de trente jours, à dater de la publication du présent, les raisons pour lesquelles le compte déposé au bureau de la Cour des Preuves de cette paroisse, par François Weber, syndic de la succession de feu Jean Baptiste Labeau, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Paroisse St. Jean Baptiste, le 30 juin 1845.
Par ordre de la Cour,
3 juil et—8 ou 16j LUDGER PERRET,
Député Greffier.